

Image not found or type unknown



Vente abusive de meubles et linge de maison

Par **petrolettes**, le **21/01/2013 à 10:18**

bonjour, en juillet 2012 nous avons acheté à un représentant des meubles, de la vaisselle et un trousseau de linge pour un montant de 15900€. Cette somme nous l'avons découverte quand en septembre 2012 par courrier de la société de crédit. Huit jours après le passage du représentant nous étions livrés alors que nous ne savions pas si le crédit était accepté. Il était convenu que nous serions prélevés tous les 3 mois ce qui est faux nous le sommes tous les mois avec un montant de 500€ par mois. Depuis juillet je me bats avec le représentant pour obtenir le bon de commande, que nous n'avons jamais eu en notre possession, aucun document officiel de commande nous a été remis. Je voudrais savoir quel recours j'ai car aujourd'hui mes revenus ne suivent pas et le représentant s'en fout cordialement.